MAÎTRE D'OUVRAGE :
Mairie de Craon
53400 Craon
TEL : 02.43.06.99.14

« Rénovation bâtiment 27 rue de la Libération et Lucarne de la Chapelle»

(Intersection Rue des Vaux et Rue de la Libération)

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (C.C.T.P.)

Les travaux de rénovation comportent un lot : Lot Ravalement.

LOT 01 : RAVALEMENT

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (C.C.T.P.)

I. SPECIFICATIONS GÉNÉRALES
I.1. OBJET DU PRÉSENT LOT
I.2. CONSISTANCE DES TRAVAUX
I.3. RAPPEL DES TEXTES COMPLEMENTAIRES
I.4. GENERALITES
I.5. PRESCRIPTIONS PARTICULIERES COMMUNES A TOUS LES CORPS D'ÉTAT
II. DESCRIPTION DES TRAVAUX
II.1. ECHAFAUDAGE
II.2. ENDUIT A BASE DE CHAUX
II.3 RECAPITULATIF DE LA PRESTATION

I. SPECIFICATIONS GÉNÉRALES

I.1. OBJET DU PRÉSENT LOT

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) a pour objet les travaux du **lot** n° 01 – RAVALEMENTS relatif à la Rénovation de la façade de la Maison du Père Neil et de la Lucarne au-dessus de la chapelle (intersection rue des Vaux et rue de la Libération à Craon)

I.2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Piquetage de façade, Ravalement de corniches et tableaux tuffeau, Gobetis à base de chaux et Enduits projetés à base de chaux avec finition taloché.
Le nettoyage et tous travaux de protections.

I.3. RAPPEL DES TEXTES COMPLEMENTAIRES

Les travaux du présent lot seront régis par les normes, documents techniques unifiés, complétés par :
- L'avis technique du matériau utilisé
- Le cahier des charges du fabricant
- D.T.U. n° 59-1 Novembre 1978 et additif, TRAVAUX DE PEINTURAGE complété par le mémento et le cahier des clauses spéciales.

I.4. GENERALITES

I.4.1 - Matériaux

Les matériaux proposés devront bénéficier d'un avis technique en cours de validité.

I.4.2 - Echantillons

L'entrepreneur prépare à ses frais et sur indications du Maître d'Œuvre et du Maître d'Ouvrage, des échantillons en nombre suffisant pour permettre d'apprécier les teintes définitives. Le ton de ces surfaces témoins est identique à celui des échantillons choisis.

I.4.3 - Réception des supports

L'Entrepreneur du présent lot doit procéder à la vérification des supports existants et des supports qui doivent lui être livrés au fur et à mesure de l'avancement des travaux et dénoncer immédiatement au Maître d'Œuvre et aux autres corps d'état toutes anomalies pouvant nuire à la bonne finition de ses ouvrages.
L'Entrepreneur vérifie dans tous les cas que le support est convenablement nettoyé et débarrassé de tous déchets.

I.4.4 - Préparation des supports
Pour l'exécution de ses travaux, les préparations de support conformément au D.T.U. sont à la charge du présent lot, et ce avant tout commencement d'exécution. Le support doit être exempt de tous déchets et de toutes plaques de laitance.

I.4.5 - Protections et nettoyages
Pendant le cours des travaux et après leur achèvement, l'entrepreneur doit assurer la protection efficace des ouvrages adjacents et de ses propres ouvrages.
L'entretien et l'enlèvement des protections ainsi que le nettoyage soigné des ouvrages adjacents terminés doivent être effectués au titre du présent lot.

I.5. PRESCRIPTIONS PARTICULIERES COMMUNES A TOUS LES CORPS D'ÉTAT
L'entrepreneur est considéré par le maître d'œuvre avoir pris connaissance des prescriptions particulières communes, applicables à tous les corps d'état et énumérées au début du présent C.C.T.P. (avant lot 01).

II. DESCRIPTION DES TRAVAUX

II.1. ECHAFAUDAGE
Le présent lot doit tous les échafaudages sur pieds nécessaires à la réalisation des travaux de ravalement de l'ensemble des façades du bâtiment.
Les prestations à la charge de l'entrepreneur du présent lot comprennent :
- L'amenée et le repli du matériel y compris les transports, les chargements, les déchargements et le stockage
- Le montage, démontage
- Le nettoyage avant l'arrivée du matériel
- Le nettoyage au démontage
- Toutes les protections conformes aux règlements de sécurité (bâchage vertical, la protection et le bâchage au droit de la couverture, éventail de garantie tôlée, fermeture étanche au plancher haut du R.D.C., etc…)
- L'obtention de toutes autorisations d'échafaudages et de stocker. L'entrepreneur du lot a la charge de toutes les démarches administratives à effectuer auprès des services municipaux et de voiries concernant les travaux du présent chapitre dont :
- Les charges temporaires de voiries et de police,
- La signalisation,
- La protection et le nettoyage des menuiseries extérieures, compris vitrage.

II.2. ENDUITS
L'ensemble des travaux d'enduisage pour imperméabilisation des façades en maçonnerie devra être conforme aux prescriptions techniques (normes, DTU, avis techniques, recommandations, etc. …) en vigueur.

II.2.1 PIOCHEMENT DES ENDUITS
Piochements d'enduits sur surfaces courantes comprenant:
- décroûtage, dégarnissage de joints, lavage et dépoussiérage ;
- remplacement éventuel en recherche de moellons pulvérulents ou cassés.
- les manutentions et enlèvements des gravois.

II.2.2 TRAVAUX SUR PAREMENTS EN PLACE
Ravalement des éléments de parement
Dispositions générales
Prestation réalisée avec le plus grand soin quant au dégarnissage, à la nature du mortier, son dosage, sa teinte et sa granulométrie et comprenant :
- le dégarnissage des joints réalisé de manière à ne pas dégrader les arêtes des pierres. Les pierres injustement épaufrées seront changées à la charge de l'entreprise
- dans le cas où l'entreprise jugerait possible, sans dégrader les arêtes des pierres, le dégarnissage des joints au moyen d'outils mécaniques, il lui incombe d'effectuer au préalable un essai à soumettre au maitre d'œuvre avant d'exécuter cette prestation
Si cet essai n'est pas jugé satisfaisant par le maitre d'œuvre, ce dernier est en droit d'exiger une exécution à l'outil manuel pour respecter l'exigence requise, sans majoration du prix unitaire du bordereau

- le regarnissage réalisé conformément aux Dispositions particulières avec humidification préalable
- les essais de convenance à la demande du maître d'œuvre ;
- les manutentions des gravois en résultant jusqu'aux décharges.

Réfection des joints anciens uniquement par refichage à l'exclusion de jointoiement superficiel et coulis de complément.
Toutes précautions doivent être prises pour éviter des lèvres blanches sur les pierres encadrant le joint pour cause de laitance de chaux non nettoyée ou de brossage

II.2.3 NETTOYAGE DES FACADES
Avant d'entreprendre les travaux, l'entrepreneur doit obligatoirement effectuer des essais pour définir la nature des produits de nettoyage et leurs modalités d'emploi.
Les ouvrages contigus doivent être protégés par des bâches, cloisons et autres dispositifs étanches.
Le traitement ne doit pas provoquer de dégradations ou d'usures de parement.

II.2.4 EXECUTION DES ENDUITS A LA CHAUX
Exécution d'enduits à base de chaux hydraulique ou aérienne naturelle et aux sables de Loire et du Loir comprenant:
- rejointoiements si nécessaire, gobetis, corps d'enduit à épaisseur constante avec couche de finition.
- finitions talochée avec différenciation de teinte pour le soubassement

II.3 Récapitulatif de la prestation :

Installation
Administratif et technique: Gestion du dossier, DICT, installation de chantier et installation de grilles type Heras au besoin
NOTA: La mairie fournira un point d'eau pour la
réalisation du nettoyage et l'enduit des façades.

Façade 1 (Rue des Vaux)

Installation échafaudage y compris filet de protection et protection des menuiseries
Dépose des gonts et de la descente de gouttière
(Repose en fin de chantier uniquement de la descente de gouttière)

Piquetage de la façade (inclus soubassement ciment) / Evacuation des gravats

Piquetage des chaînes d'angle et encadrements d'ouverture / Evacuation des gravats

Nettoyage haute pression de la façade pour bonne mise en œuvre du dégrossi

Ravalement de la corniche y compris raccord (sans remplacement de morceaux)
Remplacement de certains morceaux de tuffeau idem existant (Fenêtre / chaines d'angle / appuis)
Au besoin à définir ensemble sur place / Préciser dans le retour d'appel d'offre le nombre de pièces envisagé.

Ravalement des tableaux d'ouvertures en tuffeaux avec mortier de ragréage pour pierre

Ravalement de la chaine angle gauche en tuffeaux avec mortier de ragréage pour pierre
Dégrossi à base de chaux sur mur pierre
Enduit extérieur projeté avec produit prêt à l'emploi à base de chaux, finition taloché éponge-couleur à valider (idem chapelle + 29)

Angle de retour de rue en tuffeau
Installation échafaudage y compris filet de protection
NOTA: Le panneau de rue sera à déposer et reposé par La mairie

Piquetage des raccords et nettoyage de l'ensemble de la zone en tuffeau

Remplacement de certains morceaux de tuffeau idem existant. Au besoin à définir ensemble sur place / Préciser dans le retour d'appel d'offre le nombre de pièces envisagé

Ravalement de la corniche y compris raccord (sans remplacement de morceaux)
Ravalement des tuffeaux avec mortier de ragréage pour pierre

Façade 2 (Rue de la Libération)

Installation échafaudage y compris filet de protection et protection des menuiseries
Dépose des gonts et des 2 descentes de gouttière (Repose en fin de chantier uniquement des descentes de gouttière)

Piquetage de la façade (inclus soubassement ciment) / Evacuation des gravats

Piquetage des chaînes d'angle et encadrements d'ouvertures / Evacuation des gravats
Nettoyage haute pression d'une façade

Ravalement de la corniche y compris raccord (sans remplacement de morceaux)
Remplacement de certains morceaux de tuffeau idem existant (Fenêtre / chaines d'angle / appuis)
Au besoin à définir ensemble sur place / Préciser dans le retour d'appel d'offre le nombre de pièces envisagé

Ravalement des tableaux d'ouvertures en tuffeaux avec mortier de ragréage pour pierre

Ravalement de la chaine angle droite en tuffeaux avec mortier de ragréage pour pierre
Dégrossi à base de chaux sur mur pierre
Enduit extérieur projeté avec produit prêt à l'emploi à base de chaux, finition taloché éponge- couleur à valider (idem chapelle + 29)

Façade 3 (Côté place du Pole Socio Culturel)

Installation échafaudage y compris filet de protection et protection des menuiseries
Dépose des anciens gonts de volets

Piquetage de la façade (inclus soubassement ciment) / Evacuation des gravats

Piquetage des chaînes d'angle et entourages des ouvertures / Evacuation des gravats
Nettoyage haute pression de la façade

Ravalement de la corniche y compris raccord (sans remplacement des morceaux)

Remplacement de certains morceaux de tuffeau idem existant (Fenêtre / chaines d'angle / appuis) Au besoin à défini
/ Préciser dans le retour d'appel d'offre le nombre de pièces envisagé

Ravalement des tableaux d'ouvertures en tuffeaux avec mortier de ragréage pour pierre

Ravalement de la chaine angle droite en tuffeaux avec mortier de ragréage pour pierre
Dégrossi à base de chaux sur mur pierre

Enduit extérieur projeté avec produit prêt à l'emploi à base de chaux, finition taloché éponge- couleur à valider (idem

Façade 4 (Côté chapelle)

Installation échafaudage y compris filet de protection et protection des menuiseries
Dépose de l'ancienne fixation de câble électrique

Piquetage de la façade (inclus soubassement) / Evacuation des gravats

Piquetage des chaînes d'angle et des entourages d'ouvertures / Evacuation des gravats
Nettoyage haute pression de la façade

Ravalement de la corniche y compris raccord (sans remplacement de morceaux)

Remplacement de certains morceaux de tuffeau idem existant (Fenêtre / appuis) Au besoin à définir ensemble sur place / Préciser dans le retour d'appel d'offre le nombre de pièces envisagé

Ravalement des tableaux d'ouvertures en tuffeaux avec mortier de ragréage pour pierre
Dégrossi à base de chaux sur mur pierre
Enduit extérieur projeté avec produit prêt à l'emploi à base de chaux, finition taloché éponge-couleur à valider (idem Chapelle + 29)

Lucarne Œil de Bœuf "au-dessus de la chapelle"
Installation échafaudage
Ravalement de l'œil de bœuf y compris raccord et tableau (avec au besoin remplacement de morceaux)